ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion du Groupe Afrique - Océan indien de planification et de mise en œuvre du système de l'Aviation (AASPG/2)

Livingstone, Zambie, 2 - 6 novembre 2026

Point de l'ordre du jour 4 : Réalisation des objectifs, des cibles et des indicateurs de sécurité et de navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité et de navigation aérienne

Opérationnalisation de la nouvelle plateforme pour la gestion des carences de navigation aérienne et le suivi de la mise en œuvre des BBB

(Note présentée par le secrétariat)

SUMMARY	
Cette note de travail informe la réunion sur le développement d'une plateforme régionale améliorée pour la gestion des carences de la navigation aérienne et le suivi des Blocks constitutifs de base (BBB) et des Mises à niveau des Blocs de Système d'Aviation (ASBU). Elle propose également l'élargissement de la portée et le changement de nom de la Base de données AFI des carences de la navigation aérienne (AANDD). La suite à donner est au paragraphe 3.	
REFRENCE(S)	• Plan mondial de navigation aérienne – GANP • Plan régional AFI de navigation aérienne • Rapports APIRG/17, APIRG/21, APIRG/25, APIRG/27 et AASPG/1
Buts stratégiques	*A - Chaque vol est sécurisé et sûr;* *B - L'aviation est durable sur le plan environnemental.* *C. L'aviation offre une mobilité sans couture, accessible et fiable pour tous* *D- Aucun pays laissé pour compte*

1 INTRODUCTION

1.1 Le cadre des Blocks constitutifs de base (BBB) définit les fondations d'un système de navigation aérienne robuste. Il identifie les infrastructures et services essentiels à fournir à l'aviation civile internationale conformément aux SARP de l'OACI.

1.2 La réunion AASPG/1, tenue à Libreville, Gabon, du 3 au 7 novembre 2025, a examiné l'état de la supervision des BBB dans la région et a exprimé des réserves quant aux faibles scores tels que reflétés dans le cadre en ligne de l'Approche de Surveillance Continue (CMA) du Programme universel d'audit de la sécurité (USOAP). Elle a souligné la nécessité de disposer une image claire et précise de l'état réel de la mise en œuvre des BBB par les fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) et les exploitants d'aérodromes à travers la région

1.3 Reconnaissant la nécessité de mécanismes alternatifs pour collecter des données fiables sur la mise en œuvre des BBB, la réunion de l'AASPG/1 a chargé le secrétariat, à travers la décision 1/10 de l'AASPG/1, de proposer un mécanisme pour aider les États à suivre et à rendre compte de la mise en œuvre des BBB.

2 ANALYSE

2.1 Le cadre BBB inclus dans le GANP recommande la mise en place d'un processus efficace pour vérifier, conformément à l'article 37 de la Convention de Chicago, que les services essentiels de navigation aérienne sont fournis. Le cadre recommande en outre que le processus de vérification de la mise en œuvre de ces services essentiels soit intégré à la méthodologie d'identification des carences par rapport aux plans régionaux de navigation aérienne.

2.2 La réunion se rappellera que le développement de l'AANDD avait été demandé par l'APIRG/17 à travers la Conclusion 17/100. La plateforme a ensuite été adoptée par l'APIRG/21, à travers la Conclusion 21/23, comme mécanisme régional pour identifier, enregistrer et résoudre les carences de navigation aérienne dans la région AFI. Plus récemment, l'APIRG/27 a approuvé, par la Conclusion 27/16, le développement d'un module AANDD supplémentaire pour le suivi de la planification et de la mise en œuvre des ASBU.

2.3 Compte tenu de la relation étroite entre le cadre BBB et les carences de navigation aérienne, et s'appuyant sur les fonctionnalités existantes de l'AANDD, le Secrétariat a intégré le suivi des BBB dans la même plateforme. L'AANDD existante a donc été renforcée par des mises à niveau de ses modules actuels et l'ajout d'un module de suivi des BBB, tirant ainsi parti de la de bases de données existante et de l'infrastructure informatique.

2.4 Cette plateforme améliorée permet aux points focaux désignés des ANSP et des opérateurs d'aérodromes d'éditer les données sur la mise en œuvre des ASBU et des BBB pour une validation ultérieure par le point focal désigné de l'État. La validation de l'Etat reste une condition préalable pour que les données soient reflétées comme informations officielles de mise en œuvre. Chaque module du système fournit des tableaux de bord comme mis en évidence dans l'Appendice A de cette note de travail.

2.5 Compte tenu de cette extension progressive, et reconnaissant que la portée de l'AANDD dépasse désormais la gestion des carences de navigation aérienne pour inclure le suivi de la mise en œuvre des ASBU et des BBB, la réunion pourrait approuver le changement de nom de la plateforme en « AFI Aviation Performance Monitoring System (AAPMS) » en remplacement de la « AFI Air Navigation Deficiencies Database (AANDD) », afin de mieux refléter son champ élargi.

2.6 Le développement du système est achevé et son déploiement sur le domaine OACI est prévu d'ici la fin mars 2027. Après le déploiement, des ateliers seront organisés pour les points focaux des États et des fournisseurs de services afin de faciliter son l'opérationnalisation.

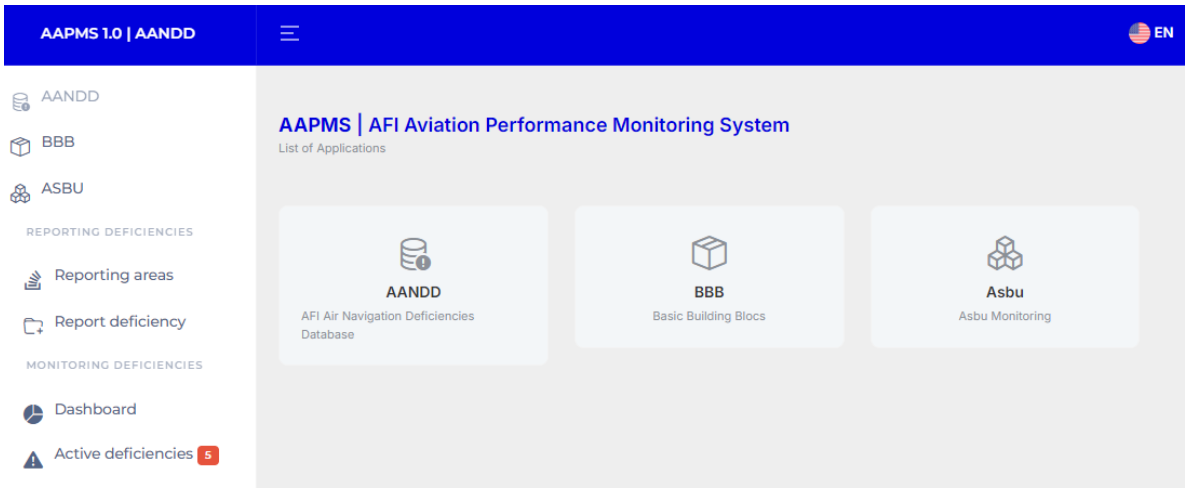
2.7 À la lumière de ce qui précède, la réunion peut noter les progrès réalisés dans l'extension de l'AANDD en une plateforme régionale intégrée pour la gestion des carences de navigation aérienne et le suivi de la mise en œuvre des ASBU et des BBB, incluant la fonctionnalité permettant aux fournisseurs de services de renseigner leurs données brutes pour validation ultérieure par leurs États respectifs. La plateforme élargie devrait soutenir des rapports plus cohérents, la validation de l'Etat et le suivi de la mise en œuvre dans toute la région AFI.

3 SUITE À DONNER

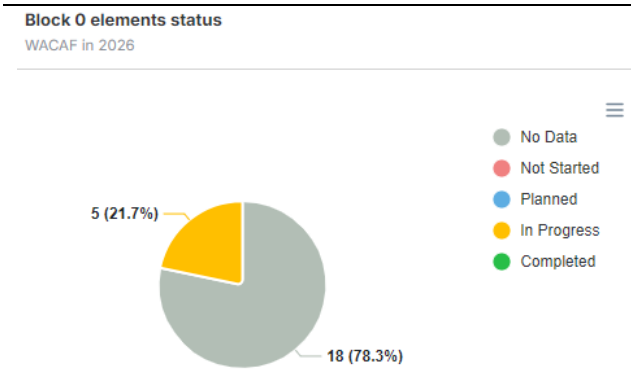
3.1 La réunion est invitée à:

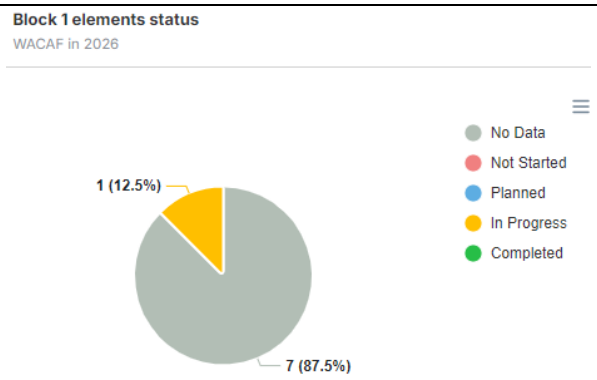
a) Prendre note des informations fournies dans cette note de travail ;
b) approuver la portée élargie de la plateforme et son renommage, passant de « AFI Air Navigation Deficiencies Database (AANDD) » à « AFI Aviation Performance Monitoring System (AAPMS) » ;
c) encourager les États à désigner/actualiser les points focaux et à assurer un reporting et une validation en temps opportun des données de mise en œuvre après le déploiement de la plateforme; et
d) Fournir des orientations supplémentaires le cas échant.

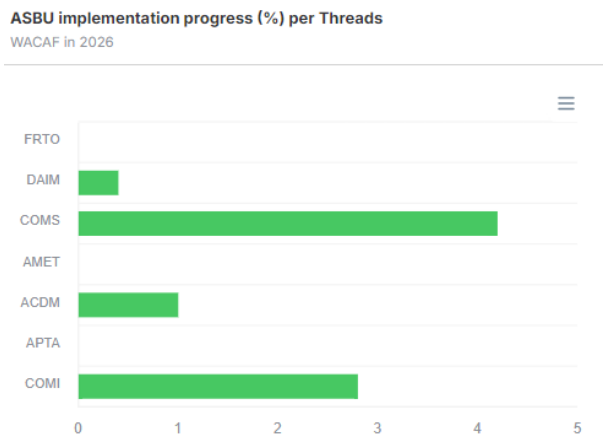
1. *Page d'accueil AAPMS*

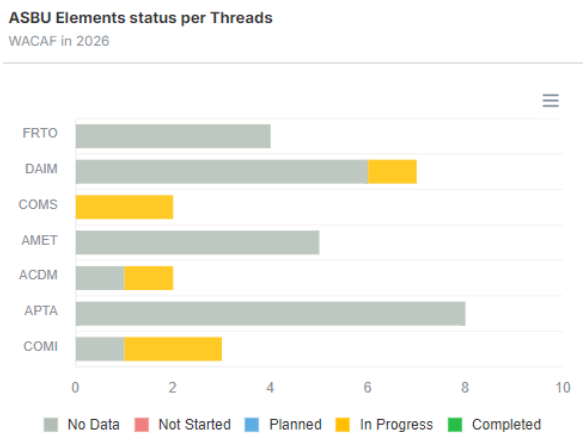


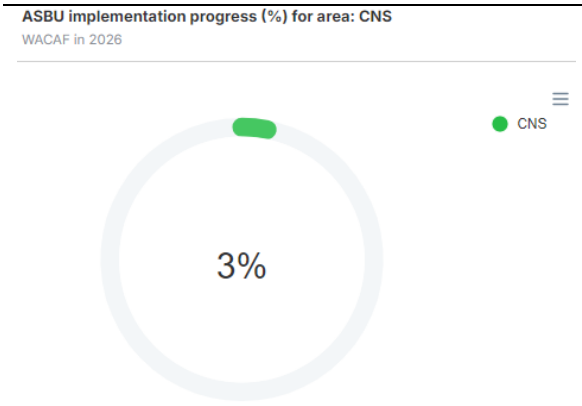
2. *Exemple de tableau de bord de mise en œuvre ASBU*

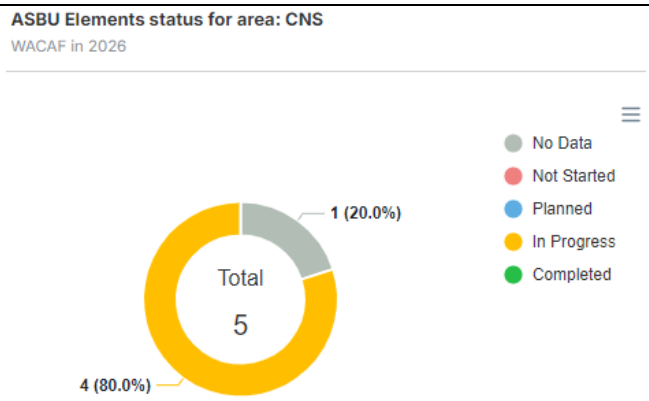












3. Exemple de tableau de bord de mise en œuvre BBB

